

Qui croit encore que les démunis ont la belle vie ?

LE SECOURS CATHOLIQUE-CARITAS-FRANCE PUBLIE SON RAPPORT STATISTIQUE SUR L'ÉTAT DE LA PAUVRETE

Le Secours Catholique-Caritas France publie, jeudi 9 novembre 2017, son rapport statistique sur l'état de la pauvreté en France. Ce rapport est basé sur 85 165 fiches statistiques renseignées en 2016 lors des rencontres avec les personnes que l'association accueille. Il permet de prendre la mesure des facteurs de pauvreté touchant les personnes précaires et de voir les évolutions des situations en France.

Ce rapport est l'occasion pour l'association de rappeler que la lutte contre la pauvreté nécessite une politique de lutte à 360° degrés, afin que l'ensemble des politiques publiques et projets de loi prennent en compte leur impact sur les plus pauvres. Une politique de lutte contre la pauvreté efficace doit mobiliser l'ensemble des ministères et parties prenantes et permettre un accompagnement réel des personnes et des familles.

La cohésion sociale mise à l'épreuve par les préjugés

Le rapport du Secours Catholique souligne notamment combien les familles sont de plus en plus pauvres, les étrangers sur le sol français sont de plus en plus isolés, le non recours aux droits reste un problème majeur, le nombre de personnes sans aucune ressource continue d'augmenter (19%)...

De plus, les personnes en situation de précarité sont victimes au quotidien de préjugés qui minent leur confiance en elles, mais aussi la cohésion sociale de notre pays. C'est pourquoi, après son tour de France contre les préjugés porté lors de la campagne électorale du printemps, l'association s'applique, dans la dernière édition de son rapport statistique, à démonter les préjugés dont sont la cible les personnes vivant des situations de précarité. Des personnes en situation de précarité nous disent à quel point être victime de préjugés et de regards durs est une violence.

Des seniors isolés en difficulté, des jeunes qui ne trouvent pas leur place

Le slogan des stagiaires « génération précaire » pourrait s'appliquer également à leurs aînés. Si les jeunes prennent leur autonomie de plus en plus tard, la faute à un marché du travail difficile et des logements aux prix inabornables, les plus âgés souffrent également de conditions de vie dégradées.

La part des adultes âgés de plus de 50 ans, accueillis par l'association, a régulièrement augmenté au cours des quinze dernières années. La proportion des plus de 60 ans a quant à elle presque doublé, passant de 5 % en 2000 à près de 10 % en 2016. Ce vieillissement progressif des adultes rencontrés touche principalement les adultes de nationalité française : leur âge médian a

augmenté de 6 ans au cours des quinze dernières années, passant de 36 à 42 ans. Cette précarité croissante des seniors est avant tout le reflet d'une paupérisation des personnes âgées isolées.

À l'inverse, la part des adultes autonomes les plus jeunes a eu tendance à diminuer, en particulier celle des jeunes de moins de 30 ans.

Isolement et besoins de base

Quand la première des demandes est l'écoute (60%) on mesure combien l'exclusion est grande et combien les personnes en situation de précarité, en plus de leurs difficultés matérielles, font face à une solitude immense voire à une mise au ban de notre société. C'est d'autant plus vrai pour les étrangers, en situation régulière ou non, qui, souvent, ne bénéficient pas d'un habitat stable. Isolement et cohésion sociale ne font pas bon ménage.

Le deuxième besoin exprimé est lié à l'alimentation (56%). Nous sommes ici dans les besoins de base ! Loin de toute fioriture, on note également que le logement est une dépense majeure, si ce n'est la dépense principale, des personnes en difficulté. Ainsi, en l'absence d'aides spécifiques, les ménages rencontrés consacraient près de la moitié de leurs ressources au paiement de leur loyer. Ce taux d'effort descend à 16,5% grâce aux APL. A l'heure où le gouvernement veut remettre à plat les aides personnalisées au logement, il est essentiel d'avoir en tête à quel point les APL permettent de diminuer pour les revenus modestes la charge que représente les loyers. . Or, le logement concentre les impayés des ménages précaires : 42,5% des impayés concernent le loyer et 41% l'énergie.

Emplois précaires et non accès à la formation : les causes du problème

1% des personnes accueillies par le Secours Catholique ont accès à la formation professionnelle... Est-il nécessaire de commenter ? Il faut ajouter à ce constat que les bénéficiaires sont :

- majoritairement les moins de 25 ans : 25,8% de ceux qui sont en formation, or ils représentent 8,3% de la population accueillie
- alors que les 50-59 ans, 17,6% de la population rencontrée, ne sont que 7,7% parmi les personnes en formation professionnelle.

Les emplois aidés sont a priori principalement accessibles à des « publics cibles », tels que nombre de personnes accueillies par le Secours Catholique : les demandeurs d'emploi de longue durée, les bénéficiaires de minima sociaux, les personnes handicapées, les personnes de plus de 50 ans au chômage depuis plus de trois mois, les jeunes sans aucune qualification ... Pourtant, durant les quinze dernières années, la part de personnes accueillies en emplois aidés a significativement diminué : de 12,3 % des actifs occupés en 2003, elle passe à 3,7 % en 2016.

68% des actifs rencontrés par l'association en 2016 sont au chômage contre 65% en 2008. Néanmoins, près d'une personne sur cinq accueillies par le Secours Catholique travaille, dont un quart en CDI plein temps. Même avec une situation professionnelle stable, ces personnes continuent d'avoir des conditions de vie précaires.

Le temps *global* passé en CDD (et non la durée du CDD) a augmenté, avec notamment 10 % des personnes dans cette situation d'emploi depuis plus de cinq ans (7 % en 2003).

Ces évolutions montrent une grande fragilité même au sein des populations en CDI ou CDD en temps plein. Un emploi sécurisant n'est donc pas nécessairement de bonne qualité ni suffisamment rémunérateur pour faire face aux dépenses d'un ménage.

On rencontre également des personnes en contrats que l'on peut qualifier de précaires dans les accueils du Secours Catholique, notamment des autoentrepreneurs, dont la part augmente, et des personnes en temps partiel : une femme sur trois qui travaillent.

Femmes et famille, toujours plus précaires

Les femmes représentent la majorité des adultes rencontrés par les équipes en 2016, leur part restant stable par rapport à 2015 pour se fixer à 56,3 %.

Cette surreprésentation des femmes par rapport aux hommes s'explique par la forte proportion de mères isolées (40 % des femmes françaises rencontrées), et par l'augmentation plus récente de la proportion de femmes seules, souvent plus âgées, et dont les ressources et pensions de retraite sont faibles.

Les familles monoparentales sont très présentes dans les accueils du Secours Catholique, elles représentent trois ménages rencontrés sur dix. Elles sont composées à 88 % de mères isolées. L'indice de fragilité des familles monoparentales accueillies par le Secours Catholique est de 3,27, soit le plus élevé de tous les ménages rencontrés.

Les couples avec enfants représentent 24,2 % des ménages en 2016, soit une augmentation de 2 points en cinq ans. La moitié des personnes de référence de ces ménages a entre 25 et 40 ans. La majorité des ménages accueillis ont des enfants (54 %, soit deux points de plus qu'en 2010). Toutefois, le nombre d'enfants par ménage diminue depuis plusieurs années : 2,12 enfants en moyenne en 2016, contre 2,15 en 2010 et 2,20 en 2002.

Près de 700 000 enfants accueillis en 2016

Les enfants représentent 47 % du nombre total de personnes rencontrées, cette part reste stable au cours du temps et très élevée. La majorité d'entre eux (55 %) vivent au sein de familles monoparentales. La part de familles étrangères avec enfants est en hausse. Ainsi aujourd'hui, 44 % des enfants concernés par les activités de l'association vivent au sein de ménages dont la personne de référence est étrangère, et dont la situation légale est instable pour une majorité.

Pour le Secours catholique les priorités afin qu'il n'y ait plus un enfant vivant dans la pauvreté d'ici dix ans sont notamment :

- Assurer un revenu décent pour tous et l'effectivité de l'accès aux prestations sociales en poursuivant l'effort engagé pour diminuer le taux de non recours et simplifier, voire automatiser, l'accès aux prestations
- Régulariser les familles sans papiers avec enfants au bout de deux ans de présence en France, pour accélérer leur insertion et faciliter la scolarité des enfants.

40% de non recours au RSA et 31% de non recours aux allocations familiales

Ces pourcentages extrêmement élevés, et préoccupants, battent en brèche les préjugés et idées reçues colportées sur les personnes en situation de précarité. Une partie d'entre elle, importante,

n'a pas accès à ses droits ; par méconnaissance, par difficulté d'accès à l'administration mais aussi par honte et autocensure.

Pour le RSA seul, l'observatoire des non recours aux droits et services (Odenore) estime que chaque année, 5,3 milliards d'euros ne sont pas versés à des ayants droit. Le non-recours à la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) et à l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé représenterait 800 millions d'euros non versés. Et le montant d'allocations non versées par les CAF en 2011 est estimé à 4,7 milliards d'euros.

C'est ce que nous observons également parmi les ayants droit dans la population accueillie au Secours Catholique. En 2016, seuls 69 % des ménages français ou étrangers en règle avec au moins deux enfants de moins de 20 ans à charge touchent des allocations familiales, soit 31% qui n'en touchent pas. La part de bénéficiaires parmi les éligibles est en baisse depuis 2002, avec une accélération depuis 2010, et une baisse particulièrement prononcée au sein des ménages étrangers.

Le taux de recours aux prestations logement parmi les ménages du Secours Catholique, français ou étrangers en règle, locataires ou propriétaires de leur logement, atteint 77 %. Il est plus faible pour les ménages étrangers que pour ceux de nationalité française. Et il semble connaître une baisse depuis deux années consécutives, ce qui traduit une probable hausse du phénomène de non-recours.

De même, en 2016, le taux de non-recours au RSA augmente par rapport à 2015, passant de 38 % à 40 %. Parmi les ménages accueillis par le Secours Catholique, les étrangers en provenance de l'UE ont un taux de non-recours particulièrement élevé (71 %). Ceux en provenance d'autres pays ont un taux plus élevé (48 %) que les ménages de nationalité française (32 %).

La cohésion sociale dont notre pays a besoin sera renforcée durablement si nous arrivons à ce que chaque personne soit considérée, respectée, dans sa dignité humaine et dans ses droits.

Le rapport statistique est diffusé avec le soutien de la Fondation Crédit Coopératif.

Le Secours Catholique – Caritas France

En France, grâce à 3500 équipes locales (France métropolitaine et outre-mer) et un réseau de 67 900 bénévoles et de 936 salariés, l'an dernier 1 440 000 personnes ont été accueillies et soutenues dans 3500 lieux d'accueil.

À l'international, en 2016, 737 opérations ont été menées dans 72 pays, en lien avec le réseau Caritas Internationalis (165 Caritas) et 3.6 millions de personnes ont été bénéficiaires de l'aide internationale.

Membres du réseau Caritas France : Association des Cités du Secours Catholique, Fondation Caritas France, Fondation Jean Rodhain, Tissons la Solidarité, Foncière Caritas Habitat, Fédération de Charité Caritas Alsace.